

**2013/6048 - Attribution de subventions pour la programmation dans les arrondissements de la Fête des Lumières 2013 du vendredi 6 au lundi 9 décembre 2013** (Direction des Evènements et Animation) (BMO du 25/11/2013, p. 2504)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

**M. KEPENEKIAN Georges**, rapporteur : Sans vouloir monopoliser la parole ce soir, juste, Monsieur Lafond, vous étiez présent à la Commission Culture, il y a quinze jours, et que vraiment rien ne vous interdisait d'aborder ce débat pendant la Commission Culture, qui est faite pour cela.

Je parle maintenant de la programmation dans les arrondissements de la Fête des Lumières...

(Intervention de M. Lafond.)

**M. LE MAIRE** : M. Képénékian a la parole pour le moment...

**M. KEPENEKIAN Georges**, Adjoint : ... pour présenter en même temps que je donne le cadre de la Fête des Lumières qui se prépare cette année, vous verrez quelques images pour vous donner un peu, un avant-goût de ce que sera cette Fête des Lumières, avec près de 80 lieux investis, plus de 120 artistes impliqués, plusieurs parcours possibles dans la ville, puisque nous irons du Parc de la Tête d'Or, jusqu'à la pointe de la Confluence, le Musée des Confluences participant cette année à la Fête.

La place Bellecour sera vraiment l'épicentre de cette Fête et nous tenons vraiment à ce que cette année, en plusieurs soirées, nous puissions aller à la rencontre de notre Ville et découvrir ce que les créateurs ont fait.

Cette année deux créateurs venus d'horizons différents que sont Jean Charles de Castelbajac -on a vu la cour de l'Hôtel de Ville- et Chantal Thomas à la place de la Bourse. C'est dire aussi que la Fête des Lumières intéresse de plus en plus des artistes venus d'horizon différents.

La grande parade qui cette année animera la Fête des Lumières sera sur le thème du Mexique avec des grands personnages, des masques. Déjà 80 volontaires de notre ville travaillent pour animer ce défilé, et bien nous serons présents absolument dans tous les arrondissements de la ville, et c'est ce que nous vous demandons de voter, en complément du budget qui a déjà été présenté. Et cette année, comme nous essayons de le faire à chaque Fête des Lumières, il y aura un travail, une œuvre pérenne qui sera le tunnel de la Croix-Rousse.

**M. LE MAIRE** : M. Buna renonce donc à son temps de parole. Il voulait indiquer combien la courbe des consommations d'électricité pour cette fête des Lumières était modeste et le devenait de plus en plus.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport et de son amendement. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)